

portant subdélégations de signature aux agents de la
plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DE LA RÉUNION

- Vu** la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2613 du 03 août 2020 portant délégation de signature à Madame Chantal MANES-BONNISEAU, rectrice de la région académique de La Réunion, pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes de ses services et pour les actes juridiques associés ;
- Vu** l'arrêté n° SG / 2020-010 du 19/08/2020 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Francis FONDERFLICK, secrétaire général de l'académie et à ses collaborateurs;

ARRETE

Article 1 : Subdélégation est donnée aux agents dont les noms sont mentionnés dans les annexes 1 et 2 au présent arrêté aux fins d'intervenir pour les actes indiqués dans les conditions et limites précisées.

Article 2 : Les dispositions de l'arrêté n° 2019-011 du 8 octobre 2019 sont abrogées.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de la Réunion et les subdélégataires désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État à la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 27 août 2020

La Rectrice


Chantal MANES-BONNISEAU



Annexe 1 à l'arrêté portant subdélégations de signature aux agents de la plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion
Agents habilités à intervenir dans le logiciel CHORUS

Nom	Prénom	Division	Responsable		Responsable		Responsable		Responsable		Certification des services faits pour dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement	Certification des déclarations de conformité de opérations d'inventaire
			Engagements juridiques	Demandes de paiement	Engagements juridiques	Demandes de paiement	Engagements juridiques	Demandes de paiement	Validation des recettes			
AH-PINE	Emmeline	DES								BOP 139, 230		
ANGAMA	René	DFP		tous BOP						tous BOP	tous BOP	
ARTHEMISE	Karine	DFP								tous BOP		
BABOU-CARIMBACCASSE	Matthias-Loïc	DFP								tous BOP		
BARBE	Yasmine	DFP								tous BOP		
CATHERINE	Heva	DFP								tous BOP	tous BOP	
DALLEAU	Geneviève	DES	BOP 139, 230							BOP 139, 230		
FOCK LAPP	Jean-Claude	DAISU	BOP 150, 214, 231		BOP 150, 214 dépenses < 1 000 000 €			BOP 150, 214, 231		BOP 150, 214, 231		
FRUTEAU DE LACLOS	Valérie	SG	tous BOP	tous BOP	BOP 150, 214	BOP 150, 214	BOP 150, 214, 231	BOP 150, 214, 231	tous BOP	tous BOP	tous BOP	
FUTOL	Mickaël	DFP								tous BOP		
HEPTOULLA	Taslime	DFP								tous BOP		
JUE	Mickaël	DFP	tous BOP	tous BOP	BOP 150, 214	BOP 150, 214	BOP 150, 214, 231	BOP 150, 214, 231	tous BOP	tous BOP	tous BOP	
KARJANIA	Brigitte	DFP		tous BOP		BOP 150, 214		BOP 150, 214, 231		tous BOP		
MASSONI	Nathalie	DFP								tous BOP		
MUSSARD	Sabine	DFP	tous BOP		BOP 150, 214			BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP	
PHILEAS	Stéphane	DFP	tous BOP		BOP 150, 214			BOP 150, 214, 231		tous BOP	tous BOP	
POUJOIS	Pascal	DFP	tous BOP	tous BOP	BOP 150, 214	BOP 150, 214	BOP 150, 214, 231	BOP 150, 214, 231	tous BOP	tous BOP	tous BOP	
SILOTIA	Stéphanie	DFP		tous BOP		BOP 150, 214		BOP 150, 214, 231		tous BOP		
TAOCHY	Mickaëlle	DFP		tous BOP		BOP 150, 214		BOP 150, 214, 231		tous BOP		
VIRGINIE	Daisy	DFP								tous BOP		

Annexe 2 à l'arrêté portant subdélégations de signature aux agents de la plate-forme CHORUS du rectorat de la Réunion
Agents habilités à intervenir dans des applications interfacées à CHORUS

Nom	Prénom	Division	CHORUS DT			ANAGRAM		SAXO		IMAGIN		GAIA	
			États de frais de personnels en mission	Rentes élèves et honoraires médicaux suite accidents de service de travail et maladies professionnelles	Action sociale	États de frais de jurys d'examen	États de frais de formation						
ANGAMA	René	DFP	tous BOP								BOP 140, 141, 214, 230		
BAILLIF	Harry	DPATE		tous BOP	tous BOP								
BOURAU-GLISIA	Christiane	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		
BREZE	Marie-Corinne	DEC									BOP 150, 214		
CHANE LAP	Bénédicte	DEC									BOP 150, 214		
DELLAQUILA	David	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		
DIB	Samir	DEC									BOP 150, 214		
GROSSET	Serge	DEC									BOP 150, 214		
HANNEQUIN	Joelle	DFP									BOP 140, 141, 214, 230		
LACOMBLED	Daniele	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		
LAU WEN TAI	Dominique	DEC									BOP 150, 214		
LEBRETON	Geneviève	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		
MASSONI	Christian	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		
MZE-MCHINDA	Kamaria	DFP	tous BOP										
NG SHAK	Jenny	DEC									BOP 150, 214		
PARATEYEN	Edwige	DFP									BOP 140, 141, 214, 230		
PETAN-RANGUIN	Yolaine	DFP									BOP 140, 141, 214, 230		
SPAGNOI	Corinne	DIFOR									BOP 140, 141, 214, 230		